

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat :

N° d'inscription :



Né(e) le :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

1.1

ÉVALUATION

CLASSE : Première

VOIE : Générale Technologique Toutes voies (LV)

ENSEIGNEMENT : Sciences économiques et sociales

DURÉE DE L'ÉPREUVE : deux heures

Niveaux visés (LV) : LVA LVB

Axes de programme :

CALCULATRICE AUTORISÉE : Oui Non

DICTIONNAIRE AUTORISÉ : Oui Non

Ce sujet contient des parties à rendre par le candidat avec sa copie. De ce fait, il ne peut être dupliqué et doit être imprimé pour chaque candidat afin d'assurer ensuite sa bonne numérisation.

Ce sujet intègre des éléments en couleur. S'il est choisi par l'équipe pédagogique, il est nécessaire que chaque élève dispose d'une impression en couleur.

Ce sujet contient des pièces jointes de type audio ou vidéo qu'il faudra télécharger et jouer le jour de l'épreuve.

Nombre total de pages : 4

Cette épreuve comprend deux parties :

- Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant les connaissances acquises dans le cadre du programme, en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de collecte et d'exploitation de données quantitatives, et en ayant recours le cas échéant à des résolutions graphiques.

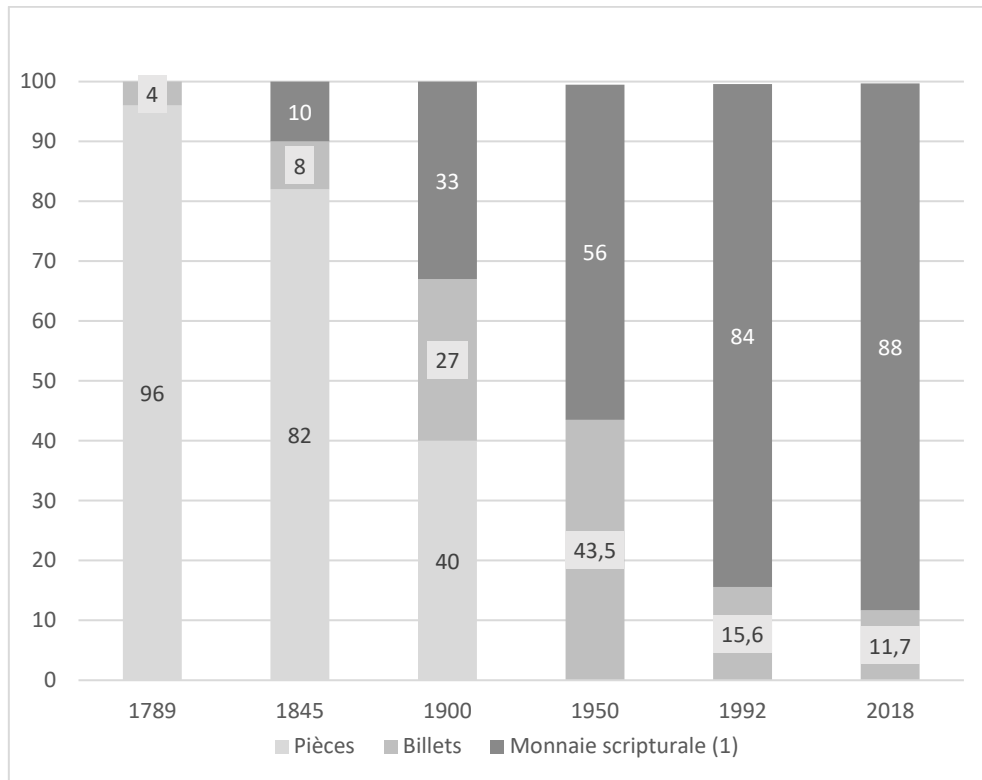
- Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Il est demandé au candidat de traiter le sujet en développant un raisonnement de l'ordre d'une page, en exploitant les documents du dossier et en mobilisant ses connaissances.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Document : Répartition des formes de monnaie en France (en %)



Source : D'après Jean Bouvier, *Un siècle de banque française*, Hachette, 1973 et données Banque de France.

Note : À partir de 1950, les pièces représentent moins de 0,5% de la monnaie en circulation (respectivement 0,5 ; 0,4 et 0,3 %), elles ne sont donc pas représentées.

(1) Monnaie scripturale : monnaie circulant par jeux d'écriture.

Questions :

1. À l'aide d'un exemple expliquez comment est créée la monnaie scripturale. (4 points)
2. Mesurez par un coefficient multiplicateur la variation de la part de la monnaie scripturale de 1845 à 2018. (3 points)
3. À l'aide du document, présentez la transformation des formes de monnaie depuis 1789. (3 points)

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat : N° d'inscription :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le : / /

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1.1

Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire

(10 points)

Sujet : À l'aide du dossier documentaire et de vos connaissances, vous montrerez que la pluralité des influences socialisatrices peut être à l'origine de trajectoires individuelles improbables.

Document 1 :

De fait, les différentes enquêtes ne nient jamais (même si toutes la relativisent) la réalité des contraintes sociales ou des inégalités [...]. Cependant, [...] elles mettent au centre des processus sociaux un acteur individuel conscient, capable de gérer les tensions et contradictions internes liées au jeu des intérêts personnels et des divers rôles et statuts (face à l'école, aux pairs, à la famille...), même si cela peut être difficile, voire, pour certains comme Bernard Lahire, fortement contraignant. Quel que puisse être leur milieu social, tous les jeunes se caractérisent par une « vie sous triple contrainte »¹ (celle des pairs, celle de l'école et celle de la famille) où l'origine sociale ne joue plus un rôle structurant mais n'est qu'une variable parmi tant d'autres. Le jeune est donc non seulement capable d'organiser ses pratiques culturelles en fonction de ses intérêts propres (l'adolescent gère ainsi ses pratiques de lecture en fonction de ses goûts et de ses contraintes scolaires), mais il se construit de plus essentiellement dans le dialogue et l'interaction : la sociabilisation est perçue aujourd'hui comme une interrelation entre individus plutôt qu'une inculcation passive ou forcée de normes.

(1) B. Lahire, *La Culture des individus : dissonances culturelles et distinction de soi*, 2004, p. 499.
Source : Pierre Bruno, « Pratiques culturelles et « classes » sociales : les sociologies des pratiques culturelles juvéniles », *Le français aujourd'hui*, n° 153, 2006.

Document 2 : Origine sociale des étudiants en 2017-2018, en %

	Agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités et inactifs	Ensemble (1)
Universités	9,7	34,1	14,4	15,6	11,7	14,6	100,0
<i>dont préparation DUT (*)</i>	11,2	31,1	17,4	17,6	14,1	8,6	100,0
STS (**)	12,9	16,0	14,4	19,0	24,1	13,6	100,0
CPGE (***) et préparations intégrées	11,4	51,8	12,5	10,8	7,2	6,4	100,0
Écoles normales supérieures	7,7	61,0	10,7	7,5	2,9	10,2	100,0
Ensemble des étudiants français	11,3	34,9	13,6	15,6	12,2	12,4	100,0

Champ : Étudiants de de nationalité française - France métropolitaine + DOM (Départements d'outre-mer).

(1) Hors valeur manquante.

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, 2018.

(*) DUT : Diplôme universitaire de technologie.

(**) STS : Sections de technicien supérieur.

(***) CPGE : Classes préparatoires aux grandes écoles.